

Research Article

PROBLEMATIQUE DE L'ÉDUCATION A LA CITOYENNETE FISCALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET MOBILISATIONS DES RECETTES DANS UNE INSTITUTION FINANCIERE

Etude Menée à la Direction Générale des Douanes et Accises du Katanga, RD-Congo.

***KALENGA LUSAKA MALEM Esdras and ILUNGA NTAMBO BIAMUNGU**

Assistant à l'ISC-Lubumbashi,

Received 09th April 2021; Accepted 11th May 2021; Published online 12th June 2021

ABSTRACT

Le développement intégral de la République Démocratique du Congo notre pays, passe par la prise de conscience personnelle et collective ; et, cette prise de conscience émane d'une éducation pour la bonne citoyenneté responsable. La bonne citoyenneté responsable nécessite que les congolais disposent d'un bon système éducatif qui repose sur les valeurs et la vision du pays. L'idée d'entreprendre cette recherche est partie d'une observation selon laquelle, les ressources financières provenant de la fiscalité de porte qui constitue les premières sources de revenus de l'Etat n'entrent pas dans le trésor public comme il se doit. Nous avons observé que beaucoup des recettes au niveau de la frontière échappent à l'administration fiscale suite à la fraude favorisée par certains agents n'ayant pas la notion d'éducation fiscale et citoyenne. Cette fraude se fait en collaboration avec les contribuables et cela constitue un manque à gagner à l'Etat. Dans cet article nous présentons les facteurs à la base de la non maximisation des recettes fiscales a la direction générale des douanes et accises DGDA/Katanga. Nous présentons l'importance de l'éducation fiscale, culture fiscale dans les réalisations des assignations budgétaires.

Keywords: Education fiscale, Mobilisation des recettes.

INTRODUCTION

C'est avec l'éducation à la citoyenneté responsable que les contribuables congolais ainsi que les agents des fiscaux doivent changés des mentalités sachant que le changement de mentalité reste le premier pilier pour le développement intégral de toute nation. La mission de l'éducation est de nous aider à la formation de notre personnalité et à nous adapter à la vie sociale. L'éducation ne contribue pas seulement au développement total de l'individu, mais elle a pour mission d'enseigner simultanément la diversité de l'espèce humaine et la conscience des similitudes et de l'interdépendance entre tous les êtres humains de la planète. L'éducation reste l'apanage de l'homme. **L'homme est la seule créature qui soit susceptible d'éducation déclare Kant.** On ne saurait parler d'éducation sans l'homme. L'éducation suppose l'homme. Celui-ci a incontestablement besoin de l'éducation pour sa meilleure réalisation au monde, dans la société où il est appelé à vivre. L'éducation est l'action d'élever, de former un enfant, un jeune, adulte un humain ; c'est l'action de développer ses facultés morales, physiques et intellectuelles. L'éducation est par ailleurs la connaissance et la pratique des lois morales (politesse, bonnes manières, ...) de la société. L'éducation nous ouvre à la fois à la découverte progressive de nous-même et des autres. L'éducation nous aide, à prendre conscience de nos forces et nos limites afin que nous nous sentions libre de penser, de sentir, de juger autrement dans la visée d'édifier notre monde. La complexité de la tâche de l'éducation exige une préparation complète à l'exercice du métier d'enseignant, personne ne doit s'improviser à l'école primaire, secondaire, supérieure et universitaire. Cette préparation professionnelle justifie l'ensemble des disciplines appelées sciences d'éducation que le futur enseignant doit pouvoir maîtriser. L'idée d'entreprendre cette recherche est partie d'une observation selon

laquelle, les ressources financières provenant de la fiscalité de porte qui constitue les premières sources de revenus de l'Etat n'entrent pas dans le trésor public comme il se doit. Nous avons observé que beaucoup des recettes au niveau de la frontière échappent à l'administration fiscale suite à la fraude favorisée par certains agents en collaboration avec les contribuables et cela constitue un manque à gagner à l'Etat. Au vu des informations issues de notre état de lieux de base, nous nous sommes rendus compte que les problèmes qui mettent à mal le développement ou qui constituent la non maximisation des recettes douanières sont liés à :

- La fraude douanière ;
- L'inefficacité de la procédure douanière ;
- Le système fiscal déclaratif.

Nous pensons que la fraude douanière a des conséquences néfastes dans l'économie d'un pays, dans la vie sociale et financière de la population car cette dernière constitue un manque à gagner au trésor public. C'est ainsi que l'administration fiscale en collaboration avec le gouvernement central doit lutter contre cette pratique malsaine en appliquant des mesures fortes pour atténuer ce fléau, afin de permettre à l'Etat de mobiliser les recettes.

De ces observations découlent la question principale à savoir : pourquoi l'Etat congolais ne parvient-il pas à maximiser les recettes fiscales ?

Nous y avons répondu de la manière suivante : il y a un seul facteur qui est à la base du non maximisation de recettes fiscales il s'agit du manque de l'Education Fiscale ou l'absence du civisme fiscale dans le chef de la population congolaise. Absence du civisme fiscale dans le chef de la population veut dire que.

- Les contribuables ne savent pas le rôle des impositions et taxe parce que l'Etat congolais n'a pas une politique de vulgarisation dans le cadre de la psychopédagogie populaire,

*Corresponding Author: KALENGA LUSAKA MALEM Esdras,

Assistant à l'ISC-Lubumbashi, Etude Menée à la Direction Générale des Douanes et Accises du Katanga, RD-Congo.

c'est-à-dire sensibiliser, éduquer les contribuables sur les rôles de l'impôt.

- La fraude peut se terminer ou se stopper si seulement si, que les contribuables ou la population a acquis une maturité c'est-à-dire le civisme fiscale en eux, Car, avec la fraude fiscale les congolais sont mal éduqués ils voient l'argent de l'Etat.
- En fin, nous dirons que l'Etat doit payer convenablement les agents des fiscaux pour essayer de faire assoir les notions de l'Education fiscale acquise dans la matière de l'éducation populaire.

NB : Pour que la fraude soit exterminée, il faut que les congolais changent des mentalités. Le changement de mentalité est une matière de l'Education. Bref, l'éducation élève une nation.

QUELQUES NOTIONS ESSENTIELLES SUR L'EDUCATION

L'éducation

L'éducation vient du latin « educere » (composé à son tour de deux mots : « ex »= hors de et « ducere »= conduire) qui signifie : conduire hors de et qui veut dire « modifier », « transformer », « changer ». Etymologiquement, éduquer c'est emmener l'enfant de son point de départ (fécondation) pour le rendre peu à peu mur et délaissé, à la mort. Ce concept a été défini de plusieurs manières selon différentes orientations des auteurs, dans le temps et dans l'espace. Ces définitions sont soit individualiste, soit socialiste. Ces définitions sont déterminées par les conceptions dominantes de la vie intellectuelle, morale, religieuse et politique de leurs époques.

- **En 1690, le dictionnaire d'Antoine** définit l'éducation comme « soin qu'on prend d'élever, de nourrir les enfants, de cultiver l'esprit soit pour la science soit pour les bonnes mœurs ».
- **Aldous Huxley (1847-1945)** « l'éducation consiste à élever les jeunes êtres humains en vue de la liberté, de la justice et de la paix ».
- **J. Herbart pédagogue de 1773-1841** : Le but de l'éducation est de former l'individu pour lui-même en éveillant en lui la multiplicité des intérêts.
- **G. Kerschensteiner (1854-1932)** L'éducation consiste à distribuer la culture afin que l'homme organise ses valeurs dans sa conscience et à sa façon conformément à son individualité.
- **Renouvier** voit dans l'éducation les moyens de perfectionner l'homme car l'homme se perfectionne lorsqu'il approche plus qu'il peut, d'être complet suivant sa nature.
- **Henry Jolie** : l'éducation consiste dans l'ensemble des effets ayant pour but de donner à un être la passation complète et le bon usage des différentes facultés.
- **E.Kant** : (1724-1825) L'éducation a la fin de développer dans l'individu, toute la perfection dont il est susceptible.
- **G. Mialaret** qualifie la plus part de ces définitions d'individualistes.
- **E. Durkheim (1858-1917)** : le but de l'éducation c'est développer chez l'enfant les états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui la société politique et le milieu social auquel il est destiné.
- **G. Mill** : l'éducation fait d'un individu un instrument de bonheur pour lui-même et pour ses semblables.

Ces définitions sont d'un point de vue social c'est-à-dire elles développent les qualités sociales de l'individu. **Quelques définitions**

synthèses entre les exigences individuelles et celles de la société sont :

- La ligue internationale de l'éducation nouvelle : l'éducation consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne, à la fois comme individu et comme membre d'une société régit par la solidarité. L'éducation est inséparable de l'évolution sociale, elle constitue une des forces qui la déterminent.
- Rewet Hubert (1946) analyse les principales définitions de l'éducation et observe qu'elles ont les caractères communs suivants :
 - Toutes limitent l'éducation à l'espèce humaine
 - Toutes considèrent que l'éducation consiste dans une action exercée par un être sur un autre ; par un adulte sur un jeune ou par une génération parvenant à la maturité sur la génération suivante.
 - Toutes reconnaissent que cette action est orientée vers un but à atteindre. L'éducation a une destination.
 - Pour toutes les définitions, le but de l'éducation diffère de la possession de certains biens positifs, mais l'acquisition de certaines dispositions générales qui rendent plus aisée l'obtention de ces biens.

Bref, considérons l'éducation comme l'action et l'influence basées sur les données politiques, sociales, économiques, culturelles d'une contrée, exercées et dirigées par un être ou une génération adulte vers un être humain jeune ou une jeune génération en vue de développer en lui ses connaissances, ses aptitudes pour le rendre capable de participer à la résolution des problèmes de l'existence individuelle et collective. L'action éducative vise donc à développer les potentialités d'un individu qui est valorisées par le groupe social.

L'enseignement.

L'enseignement est la transmission des connaissances, des comportements, des attitudes par un enseignant à l'apprenant qui le reçoit, l'intègre et réagit en vue de se développer. C'est l'action de donner l'instruction à tous les niveaux. Enseigner est une tâche complexe qui implique des fonctions de l'enseignant appelées tâches de formation ou charge d'enseignement:

- Etre disponible à enseigner
- Connaître l'élève qu'on veut enseigner (éduquer)
- Définir les objectifs de l'enseignement / apprentissage
- Choisir des méthodes, des procédés, des techniques appropriées
- Choisir les matières à donner à l'enfant
- Préparer le matériel didactique pour aider l'enfant
- Préparer les leçons
- Evaluer ou mesurer les compétences des apprenants
- Décider des questions d'interrogations et d'examens
- Noter les épreuves écrites ou orales
- Emettre une critique sur ses réalisations, sur son rendement
- Superviser le projet des apprenants, vérifier les étapes franchies, vérifier si ces apprenants sont capables d'appliquer les principes scientifiques appris.
- Régulariser les processus d'enseignement/ apprentissage
- Développer chez les apprenants l'aptitude à résoudre des problèmes
- Aider à comprendre les principes scientifiques fondamentaux

- Faire acquérir une discipline intellectuelle en observant le travail et en évaluant les activités des élèves par rapport à des normes déterminées de qualité.
- Organiser le travail en classe et à l'école
- Eduquer par l'exemple
- Participer à différentes réunions de l'école
- Contribuer à créer des relations sociales durables entre apprenants
- Etablir une franche collaboration entre la classe (école) et les familles, l'Etat, l'église, l'environnement.

Rapport entre Instruction, Formation et Education

Le concept éducation englobe l'instruction et la formation. Elle permet à l'enseignant de développer chez l'apprenant des attitudes positives, les bonnes habitudes, les connaissances complètes. La formation est une composante de l'éducation. Elle est caractérisée par le souci de l'enseignant de pouvoir développer chez l'apprenant l'action pratique partant de l'instruction ou l'éducation reçue par ce dernier. La formation reçue par les apprenants dans un domaine précis visant le savoir-faire, la technicité. L'instruction, l'enseignement ou l'éducation scolaire est une composante de l'éducation caractérisée par le souci permanent de l'enseignant de pouvoir développer l'intelligence chez les apprenants par une bonne transmission des connaissances dans toutes les disciplines scolaires. L'acquisition de ces connaissances se réalise par plusieurs mécanismes : la lecture, l'entraînement à la recherche des informations en rapport avec la matière enseignée, les exercices d'application, l'observation, l'écoute à la radio, T.V...L'idéal que nous poursuivons dans la société congolaise est l'homme éduqué c'est-à-dire qui a subi une préparation complète sur le plan intellectuel, psycho- moteur et affectif.

Les sciences de l'éducation.

La recherche des conditions les plus favorables et les plus efficaces de l'action éducative a donné naissance à plusieurs disciplines appelées sciences de l'éducation. Le développement de toutes ces disciplines en rapport avec l'éducation provoque la substitution actuelle de l'expression Sciences de l'éducation au mot pédagogie. Dans le temps, les connaissances de la pédagogie étant rudimentaires mais en ces jours la formation d'un spécialiste en sciences de l'éducation exige des compétences variées. Ces sciences de l'éducation se regroupent en cinq catégories :

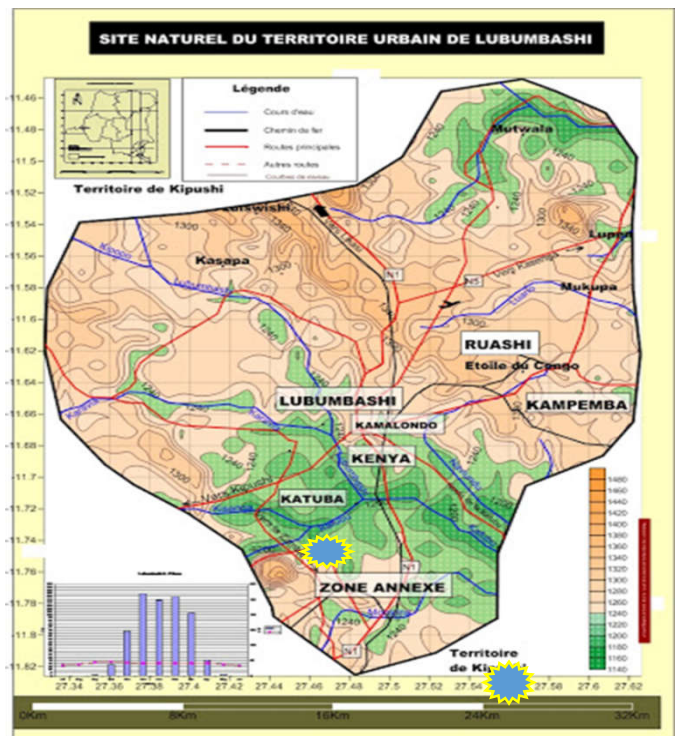
- Les disciplines réflexives (la philosophie de l'éducation)
- Les disciplines qui apportent une documentation sur les systèmes et dans une perspective temporaire historique ou dans une perspective spéciale géographique : histoire de l'éducation et pédagogie comparée.
- Les disciplines fondamentales : biologie, psychologie et sociologie
- Les disciplines utilisant les méthodes et techniques des sciences précédentes, analysent à leur point de vue les situations éducatives : psycho-pédagogie et socio-pédagogie.
- L'étude des méthodes d'éducation : La pédagogie expérimentale et la pédagogie expérience.

MILIEU ET METHODE

Milieu de l'Etude

La ville de lubumbashi est, selon les estimations, la deuxième ville de la République démocratique du Congo quant au nombre d'habitants. Elle est devancée par Kinshasa. Lubumbashi était le chef-lieu de la

province du Katanga (temporairement Shaba sous le règne de Mobutu) jusqu'en 2015. Elle devient ensuite le chef-lieu de la province du Haut-Katanga. Fondée en 1910 par les Belges sous le nom d'Élisabethville ou Elisabethstad (d'après Élisabeth de Bavière, devenue reine des Belges), souvent abrégée en « E'ville », la ville fut renommée Lubumbashi en 1965. Elle fut aussi la capitale de l'éphémère État autoproclamé du Katanga (1960-1963), né sous l'impulsion de Moïse Tshombe. Elle est le siège de plusieurs grandes sociétés congolaises, ou à capitaux étrangers, dont la Société nationale des chemins de fer du Congo, la Gécamines, RwuashiMining et KICC (Metorex Group companies), AnvilMiningsprl (Mawson West RDC), Société de Traitement du Terril de Lubumbashi (STL), TenkeFungurumeMining (Freeport MacMoran), Phelps Dodges RDC, ou encore le groupe George Forrest. (Blokue d'archive Mairie de lubumbashi.p.37).



Source: <https://www.continence.cd.html>, le 21 Mars 2020 à 16H08, p.17.

Ainsi, ces différentes dates ont marqué l'histoire juridique de la douane à l'indépendance. Le tableau suivant nous renseigne sur ces dates:

Tableau 2. Les différentes dates de l'histoire juridique de la douane congolaise

DATES	EVENEMENTS
Le 1 ^{er} janvier 1962	Une nouvelle organisation douanière
Le 23 janvier 1964	Création d'un service des informations douanières et financières, la police douanière ou la brigade douanière.
Le 07 janvier 1968	Création d'un tarif douanier à l'importation et l'exportation.
En 1972	Adhésion de notre pays au conseil de coopération douanière et adoption de la nomenclature des Bruxelles.
Le 15 mai 1979	Création de l'office des douanes et accises (OFIDA)
En 1985	Adhésion de notre pays aux dispositions du système harmonisé (S.H.)

Le 04 octobre 1987	Ratification de l'accord pour adhésion au S.H.
Le 10 mars 1988	La mise en application de S.H.
Le 13 mars 2003	Promulgation de la loi n°002/03 du 13 mars 2009 instituant un nouveau tarif des droits et axes
Le 16 mai 2008	Arrêté ministériel n°01/CAB/MIN/FINANCE/2008du 16/05/2008 relatives aux droits de consommation ou droit d'accise.
Le 03 décembre 2009	Création de la direction générale des douanes et accise (DGDA).
Le 20 août 2010	Promulgation de l'ordonnance loi n°10/002 du 20/08/2010. Portant code des douanes.
Le 25 janvier 2011	Décret n°2001/06 du 25/01/2011 portante institution du cadre organique de la DGDA.

Source : service des archives de la DGDA/HAUT-KATANGA

L'ENVIRONNEMENT DE LA DGDA

L'ENVIRONNEMENT INTERNE : ANALYSE SWOT

L'analyse SWOT connu sous le nom français d'AFOM : Atouts, forces, opportunités et menace sont d'outil d'analyse stratégique. Il combine d'une part, l'étude des forces et faiblesses d'une organisation et d'autres part, l'étude des opportunités et menaces de son environnement externe afin de permettre la définition d'une stratégie et de la planification. Cette analyse sert aussi à vérifier si la stratégie mise en œuvre suscite un Feed back satisfaisante. Ainsi, nous allons présenter notre analyse sous forme matricielle :

Tableau N°3. Analyse Swot

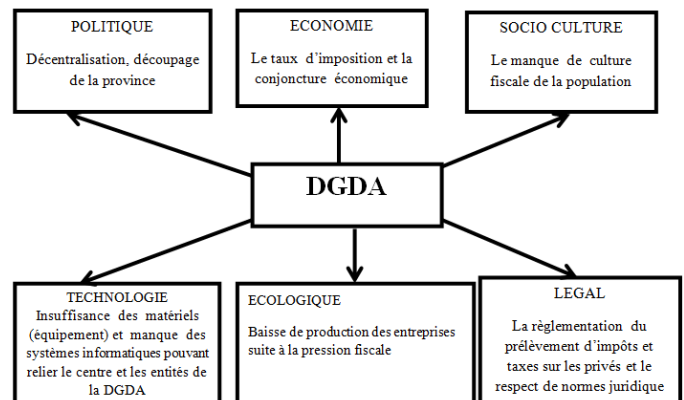
FORCES	FAIBLESSES	CONTEXTE INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Autonomie de la gestion ❖ La bonne structuration et l'organisation de la DGDA ❖ Elargissement fiscal permettant de maximiser les recettes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manque d'outils informatique performants pour faciliter l'identification des contribuables ❖ Insuffisance du personnel ❖ Manque de formation des agents ❖ Manque des stratégies convenable pour la vulgarisation et la sensibilisation de la loi fiscale. 	
OPPORTUNITES	MENACES	CONTEXTE EXTERNE
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La croissance démographique ❖ La bonne gouvernance ❖ La phase d'importation et exportation au poste frontalier de Kasumbalesa et autres, qui contribuent à la croissance du budget de l'Etat via le trésor public ❖ La création des centres d'excellence par la banque mondiale pour la formation du personnel. ❖ La stabilité de la monnaie et du taux d'inflation ❖ Investissement à l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Le système fiscal qui est déclaratif ❖ Manque de la culture fiscale de certains contribuables ❖ L'application de certaines activités illicites (phénomène bilanga , la fraude douanière et l'évasion fiscale). ❖ Le manque d'électricité permanente dans la province qui empêche la production en grande quantité des entreprises 	

Source : nous-même sur base des entretiens avec les agents de la DGDA

L'ENVIRONNEMENT EXTERNE : ANALYSE PESTEL

L'analyse PESTEL est l'étude de l'environnement externe de l'entreprise (macro-environnement). L'environnement que l'entreprise ne peut ni contrôler, ni changer les lois. Les facteurs à étudier sont : Politique, économique, socio-culturel, technologique, écologique et légal dont on ne peut s'en passer lors d'une étude bien donnée.

Figure N°3. Analyse Pestel



Méthode

La méthode qualitative est fondée sur des entrevues semi-structurées ou même non structurées dans le cadre desquelles le modérateur ou l'interview travaille avec un guide de discussion ou un guide d'entrevue élaboré selon le sujet et la cible de l'étude (Sem, 2013). Cette procédure de travail nous a permis de vérifier nos hypothèses de départ (avec les différents entretiens effectués et les documents exploités) et de déterminer les facteurs clés des stratégies de la mobilisation des recettes douanières.

Méthode d'enquête.

La méthode d'enquête se caractérise par une rencontre interpersonnelle qui donne lieu à une interaction essentiellement verbale : les données collectées sont donc coproduites, par ailleurs, ces données se fondent sur des représentations stockées en mémoire du répondant, elles sont donc constructives (Gavant – Perret et Al 2012 dans ouvrage méthodologie de la recherche). Notre enquête s'est effectuée au sein de la DGDA/haut Katanga sur base d'une grille d'entretien préalable sous forme d'un questionnaire d'enquête en fonction de nos hypothèses, celles-ci seront confrontées aux informations recueillies sur terrain.

THECHNIQUES

Les techniques sont des outils précis pour atteindre un résultat potentiel à un niveau et à un moment précis de la recherche. Cette atteinte de résultat est directe et relève du concret du fait observé de l'étape pratique et limité (AKTOUF 2006 dans son ouvrage intitulé méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations).

TECHNIQUE D'INTERVIEW

La technique d'interview nous a permis d'entrer en contact avec des responsables de différents bureaux et agents de la DGDA pour la collecte des données en rapport avec les facteurs à la base de la contre-performance de la mobilisation des recettes.

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La recherche documentaire est un outil déterminant dans la conduite d'un travail de recherche. Non seulement elle sert à porter un regard sur la revue de littérature, mais aussi elle permet de collecter les données. Dans cette étude elle a permis de réunir tous les documents présentant un intérêt réel par rapport au problème identifié.

RESULTAT DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, nous allons présenter des données récoltées par les méthodes et des techniques, et faire une analyse plus ou moins approfondie des recettes en tant qu'un outil d'appréciation de gestion afin de ressortir les résultats issus de l'approche qualitative. L'échantillon est défini comme un sous-ensemble tiré d'un ensemble plus vaste (population mère) et présentant les mêmes compositions internes que l'ensemble. Le tableau ci-dessous, présente l'échantillon qui nous a permis de réaliser nos entretiens semi-directif en vue de récolter les données.

Tableau N°4 profil des répondants aux entretiens

POSTE	ANCIENNETE
1. Directeur de ressources humaines	7 ans
2. Directeur des équipements et logistique	8 ans
3. Travailleur de Kasumbalesa	3ans
4. Déclarant	5 ans
5. Receveur provincial	6 ans
6. Douanier Kasumbalesa	2 ans
7. Déclarant	4 ans
8. Directeur informatique	6 ans

Source : établis par nous même

Commentaire : le poste choisi nous a permis d'avoir des informations provenant de 4 catégories de personnel faisant partis de l'entreprise et l'ancienneté a été pour nous un critère fondamental car elle nous a permis de mieux comprendre les facteurs qui expliquent la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières à la DGDA auprès de nos interlocuteurs ayant vécu la situation.

ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES

Les principales limites des études utilisant l'approche qualitative tient à la généralisation des observations des résultats portant sur un nombre limité d'individus. Toute généralisation de type statistique (approche qualitative) est bien sûr impossible, les échantillons étant trop restreints et n'étant pas représentatifs. Quand est-ce que l'entretien s'arrête ? Quelle est la taille de l'échantillon dans une étude représentative ? L'entretien s'arrête au seuil de saturation, c'est-à-dire les nouvelles données n'ajoutent pas des nouveau sens à ce qui est déjà dit par les prédécesseurs interviewés (Miles et Huber man, 1991). Pour notre étude, nous avons fait les entretiens avec 8 agents au sein de la DGDA et cela ont été suffisant pour nous.

RETRANSCRIPTION DES DONNEES DE L'ENQUETE

Cette étape qui est la retranscription consiste à faire l'inventaire des informations recueillies auprès de 8 agents. Elle organise le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Sur base de la grille d'entretien, nous avons obtenu un

corpus que nous avons décortiqué en vue d'obtenir des idées fines en rapport avec notre objet de recherche. Cette étape constitue en l'analyse des contenus thématiques (ACT), l'étape de codage ou repérage.

Agent 1: DRH... La contre-performance de la mobilisation des recettes douanières est due à notre politique fiscale qui est à relativiser, car elle est construite sur base des règles qui ne tiennent pas compte de l'environnement fiscal. La taxation est rendue difficile surtout par la présence des lois qui consacrent un système déclaratif face aux contribuables moins animés de bonne foi et qui n'ont pas une culture fiscale. Nous déplorons aussi le problème de fraude où tout le monde passe toujours par le phénomène bilanga qui constitue un manque à gagner à l'Etat. Il est toujours pour tous d'assimiler les missions d'une douane moderne. La mission de l'administration douanière comme mères est de prévoir les droits, taxes et de redevances dus à l'Etat en vue de lui donner les moyens de financer son programme économique. Nous avons comme stratégie principale la lutte contre la corruption et la fraude.

Agent 2: travailleur Kasumbalesa,... les facteurs qui expliquent la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières sont nombreuses mais nous pouvons énumérer quelques-uns : nous avons constaté qu'il y a trop d'exonération, à cause du taux d'imposition c'est-à-dire il y a une catégorie des agents qui paient le droit d'entrée et les autres non suite à leurs influences pour dire le douaniers sont fragilisés devant les contribuables. Nos réalisations sont faible, nous ne sommes pas payer comme il faut, est pourtant nous avons des familles sous notre responsabilité. Pas des locaux adéquats pour les déclarants.

Agent 3: déclarant Pour évaluer les marchandises, il faut connaître les textes légaux c'est-à-dire les méthodes et techniques d'évaluation de la matière imposable. Plusieurs déclarants d'entre nous ne le maîtrise pas, voir même le circuit de guichet unique .. nous travaillons dans de très mauvaises conditions ou la fraude prend une ampleur.

Agent 4: déclarant L'inefficacité de la procédure douanière dans les recettes réalisées dans notre régie est liée au problème de milieu, c'est-à-dire l'environnement dans lequel évolue le dédouanement dont le phénomène sécurisé par fois il y a les relâchements dont le phénomène bilanga qui consiste à faire sortir les marchandises par les vois frauduleuse, nos réalisations sont de fois faibles car, nous ne sommes pas bien payé comme il faut.

Agent 5: receveur provincial : le circuit de guichet unique n'est pas facile pour tout le monde avec SYDONIA ++ la durée n'avait qu'une seule formation pour les recyclages des agents et aujourd'hui nous avons un nouveau logiciel, SYDONIA Word, jusque-là, une formation seulement a été organisée. Nous déplorons aussi la fraude qui nous empêche à atteindre nos objectifs.

Agent 6: Douanier....., Etant donné que le pays est en désordre, tous les établissements publics, prouve des difficultés face à l'instabilité politique, les insécurité, il est difficile de réaliser de bon résultats, le contexte dans lequel évolue notre régie est déplorable avec la fraude qui règne, des travailleurs Incompétent à soiffés d'argent ayant l'unique soucis de remplir leurs poches, tout ça, parce qu'il a une très mauvaise gouvernance au sein de l'entreprise, pendant que la communication avec nos supérieures ne se fait pas en bonne et di forme, tout le monde est chef à la DGDA, il suffit que tu sois le frère, le neveu ou nièce de telle ou telle autre autorité.

Agent 7: Direction d'informatique ; les douaniers parmi nous, presque un quart de l'effectif ne maîtrisent pas l'informatique, la

plus part d'entre eux sont incompetents en matiere de procedures de dedouanement. Nos strategies sont les suivantes : Lutter contre la corruption et la fraude, Protéger l'environnement en luttant contre le commerce international, Lutter contre les migrations clandestines....etc.

Agent 8: directeur d'équipement et logistique : le facteur qui explique l'inefficacité de la procédure de dédouanement est un problème de nos équipements en matière de surveillance, les conditions dans lesquelles nous travaillons ne sont pas bonnes et n'ont pas été échangés au moins pendant 4 ans. la fraude douanière est liée au problème de milieu, c'est-à-dire l'environnement dans lequel évolue le développement n'est pas sécurisé ... le phénomène « bilanga » consiste à faire sortir les marchandises par fraude.

PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

La présente partie consiste à donner un langage aux données récoltées, en reliant les données recueillies à l'hypothèse formulée au départ et à la problématique de recherche pour ressortir les facteurs qui influence certains phénomènes étudiés. Nous avons fait recours pour cette phase d'analyse, aux analyses comparatives et explicatives qui vont nous permettre de rendre compte du rapport entre les résultats obtenus et les éléments déclencheurs qui sont à la base de la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières à la DGDA/Haut-Katanga.

Tableau N°1 facteurs déclencheurs

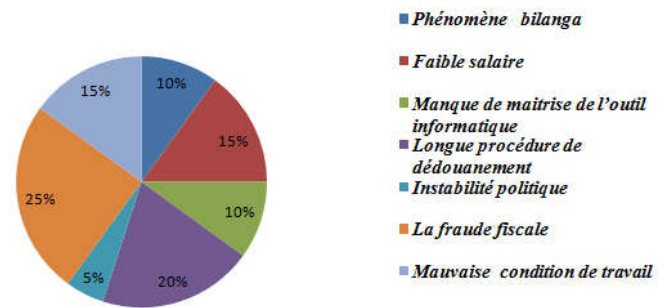
FREQUENE	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	Σ	%
Phénomène bilanga	1	-	-	1	-	-	-	-	2	10%
Faible salaire	1	1	-	1	-	-	-	-	3	15%
Manque de maîtrise de l'outil informatique	-	-	-	-	1	-	1	-	2	10%
Longue procédure de dédouanement	-	-	1	1	-	1	1	-	4	20%
Instabilité politique	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5%
La fraude fiscale	1	1	-	1	1	1	-	-	5	25%
Mauvaise condition de travail	-	-	1	-	-	-	-	1	3	15%
TOTAL NOMBRES	2	2	3	3	2	4	2	2	20	100%

Source : nous-même sur base de tableau N°5

Commentaire : ce travail présente les résultats sur les facteurs qui expliquent la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières à la DGDA/Haut-katanga. Ils sont t'évalués à 25% pour la fraude fiscale, 20% longue procédure de dédouanement, 15 % au faible salaire des agents, 15% à la mauvaise condition de travail, 10% au manque de maîtrise de l'outil informatique, 10% au phénomène bilanga, et 5% à l'instabilité politique

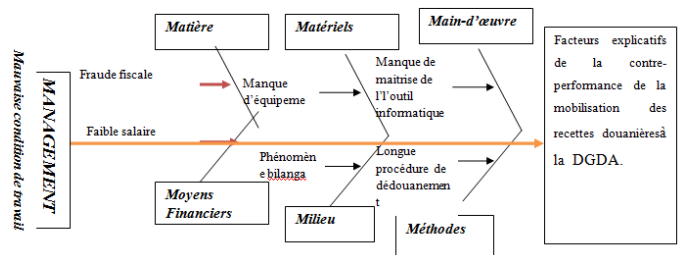
Figure N°4 cartographie des thèmes

FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ETUDE



Commentaire : Nous avons constaté que les facteurs qui expliquent la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières à la DGDA/Haut-Katanga. Est causé par: la fraude fiscale, longue procédure de dédouanement, le faible salaire des agents, la mauvaise condition de travail, le manque de maîtrise de l'outil informatique, le phénomène bilanga, ainsi que l'instabilité politique.

Figure N°5: diagramme d'Ishikawa



Commentaire: par cette analyse du diagramme d'ISHIKAWA, nous faisons ressortir nos analyses selon lesquelles, la DGDA n'arrive pas à mobiliser les recettes douanières. Cette situation se traduit par la fraude fiscale; le phénomène bilanga; longue procédure de dédouanement; le manque de maîtrise de l'outil informatique ainsi que la mauvaise condition de travail. Telle est donc les difficultés constatées à la DGDA.

DISCUSSION DES RESULTATS

En comparant les résultats à nos hypothèses, nous constatons que sur les variables retenues dans notre hypothèse, une variable ne répond pas. Il s'agit de contrôle douanier. Les interviewés n'ont pas fait allusion à cette variable, mais nous pensons à notre niveau qu'il existe des problèmes de contrôle douanier sur l'efficacité des recettes fiscales. Ces résultats corroborent avec l'étude de kolongo (2010), dans son travail intitulé : « Le contrôle de la fraude fiscale et son apport dans les recettes douanières de l'exportation et l'importation. Cas de la DGDA/Katanga : cet auteur s'évertue à appuyer les systèmes de guichet unique et celui informatiser qui permettent de contrôler les mouvements d'entrés et de sortis enfin d'apporter une grande contribution des recettes publiques, nous l'appuyons en disant ainsi que l'Etat doit faire recours au système de guichet unique. En rapport avec le problème que nous avons trouvé à la DGDA lié à la faible mobilisation des recettes douanières, nous proposons à cette dernière pour qu'elle arrive à augmenter ses recettes de la manière suivante :- L'Etat doit essayer d'alléger la procédure douanière en supprimant d'autres services ou en les équipant d'une bonne technologie de sorte que les biens(marchandises) ne fassent pas beaucoup de temps à la frontière, ce qui peut entrainer soit la fraude fiscale ou des

arrangements avec les agents placés à la douane ;- La DGDA peut revoir aussi sa politique salariale, en payant ses agents d'une somme consistante qui peuvent les aider à subvenir à leur besoin primaire, ce dernier a de l'impact sur la prestation. Et surtout pour que ses agents ne soient pas tentés de corruption ;- La DGDA doit mettre en place une bonne technologie qui pourra la permettre de bien effectuer le contrôle qualitativement et quantitativement à un bref délai. Afin de permettre aux importateurs et exportateurs d'effectuer leurs transactions qui seront accompagnées d'une bonne rotation de produits.

CONCLUSION

Nous voici au bout de notre démarche qui a porté sur «Stratégies de mobilisation des recettes douanières » cas de la DGDA/Haut Katanga. L'idée d'entreprendre cette recherche est partie d'une observation selon laquelle, les ressources financières provenant de la fiscalité de porte qui constitue les premières sources de revenus de l'Etat n'entre pas dans le trésor public comme il se doit. Nous avons observé que beaucoup des recettes au niveau de la frontière échappent à l'administration fiscale suite à la fraude favorisée par certains agents en collaboration avec les contribuables et cela constitue un manque à gagner à l'Etat. Ce constat a suscité en nous la question de départ de savoir : «**les stratégies de la DGDA sont-elles efficaces pour mobiliser les recettes douanières ?** ». Pour répondre à cette question, nous avons parcouru la revue de littérature qui nous a permis de relever les facteurs clé de la contre-performance de la mobilisation des recettes douaniers. Cela nous a permis de formuler notre question de recherche de la manière suivante : «**Quels sont les facteurs qui expliquent la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières à la DGDA/Haut-Katanga ?**» Pour y répondre, nous avons supposé qu'il y a des facteurs endogènes et exogènes qui expliquent l'inefficacité de l'évaluation en douane des véhicules d'occasion dans la mobilisation des recettes douanières notamment : la fraude douanière, le faible salaire des agents, longue procédure de dédouanement, le manque d'équipement, le phénomène bilanga, l'incompétence des agents, la mauvaise condition de travail, manque de maîtrise de l'outil informatique ainsi que l'instabilité politique. Les résultats de cette étude montrent que le non mobilisation des recettes douanières ne résulte pas uniquement d'un défaut d'allocation des facteurs de production. Les facteurs qui expliquent la contre-performance de la mobilisation des recettes douanières sont d'ordre contextuel et contingent, les facteurs endogènes et exogènes. Ces résultats confirment nos hypothèses.

REFERENCES

1. Aktouf(2006), méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, éd : classique, paris
2. Alborrelo (1999), l'acteur social et la recherche scientifique de boeck, bruxelles
3. Becker et murphy (1888), la théorie de choix rationnel, éd. Dalloz, paris
4. Beleidsceel (2005), plan d'action pour lutter contre la fraude, éd. Dunod paris.
5. Birilari, A. et Drappe, R.(1992), Lexique fiscal ; Dalloz, Paris
6. David musclet (2013), comment réduire la fraude fiscale, éd, dunod, paris.
7. Duverger m (1984), finances publiques, éd ; dunod, paris.
8. Gavard-perret et al (2012), méthodologie de la recherche réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestions, paris, Pearson, éducation.
9. Godard (1985), méthode d'échantillonnage pour l'estimation paysagère : comment mesurer les dégâts d'une tempête l'espace géographique, 36 (3), 237-250.
10. Henri fayol(1949), la législation douanière préliminaire, éd, dunod, paris.
11. M'bayo m. (2014), comprendre la gestion d'entreprise par les modèles : une introduction aux sciences des gestions lubumbashi, les éditions économiques et gestion.
12. Maurice coziane (2010), précis de fiscalité des entreprises commerciales, paris, éd. Litec
13. Miles et huber man (1993), analyse des données qualitatives, in www. Pense.fr.
14. Sem et cornet (2017), méthodes de recherche scientifique en sciences économiques
15. Législation douanière, préliminaire article premier de décret 29 janvier 1949.
16. Ordonnance loi n°68-010 du janvier 1960 portant législation des accises mis à jour en 1990.
17. Ordonnance loi n°10/01/2010 ; portant code de douane en RDC.
